

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mars 2023

Membres Présents : Mmes Maité Bruel-Capelle, Chantal Condis, Sabine Naylies, Mrs Jean-Raymond Bruel, Thierry Leninger, Charles Naylies, Franck Sepold, Serge Zanette.

Membres Absents : Mme Florence Pons, Mrs Philippe Blanchard, Miguel Josse.

Secrétaire de séance : Sabine Naylies

Approbation du dernier compte-rendu du 16 Décembre 2022

1 / Discussion afin de trouver une solution pour les travaux d'espaces verts :

3 possibilités ont été proposées :

- L'intervention du Sivom à hauteur de 25€/heure,
- Entreprise privée « MANU ESPACES VERT » : Contrat à l'année,
- Auto-entrepreneur « Grégory » : 150€/jour pour 7 heures.

Nous avons retenu l'option de l'auto-entrepreneur qui est plus flexible que la société privée et moins coûteuse que celle du Sivom.

2/ Personnel de l'école :

Une personne employée pour l'école est en arrêt maladie et va quitter son poste donc réorganisation du planning du personnel de l'école du fait de cette personne en moins.

3/ Points sur travaux de l'école :

- MENUISERIES

Du retard a été pris sur les travaux de menuiseries qui auraient dû être fait aux Vacances de Février, ils doivent être finalement effectués aux vacances de Pâques. La fin de ces travaux devient urgente sinon perte de la subvention en Juin 2023.

- CHAUDIERE

La Société Alibert est intervenue pour le nettoyage de la chaudière pendant les Vacances de Février cependant le dysfonctionnement venait du granulé (mauvaise qualité, trop humide) : Solution temporaire d'alimenter assez fréquemment la chaudière avec du granulé de meilleure qualité provenant de la Capla.

Nous restons dans l'attente que la Société Pépites (fournisseur du granulé défectueux) trouve une solution pour évacuer le stock de granulés du silo.

4/ Collecte des déchets

L'étude qui a été faite (à distance) pour l'implantation des sites pour la collecte des ordures n'est pour l'instant pas possible car la majorité des emplacements prévus à cet effet n'est pas envisageable (trop dangereux, impossibilité pour les camions d'y avoir accès).

D'ici 2025 nous prévoyons une collecte mixte à savoir : le maintien en collecte individuelle en campagne et deux endroits ont été retenus au niveau d'un point de collecte collectif pour le village :

- Au niveau du foyer,
- A la sortie du village côté école.

5/ Bulletin Communal

Le premier bulletin communal de ce nouveau mandat va enfin voir le jour !

6/ Questions diverses :

- Pour la rentrée de septembre 2023 un effectif de 49 élèves est à ce jour estimé.
- Un festival va se tenir sur le secteur de notre village du 28 au 31 juillet prochain, les organisateurs sont venus en parler à la mairie. La gendarmerie est au courant et un arrêté sera prit concernant le stationnement des véhicules.
- L'association « Moto-cross de Latrape » a été créé : 1^{ère} manifestation prévue les 23 et 24 Septembre prochains.